PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 9 mars 2010, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Richard Boucher, Suzanne Chartrand, Brigitte Collin, Luce Deschênes Damian, Nicole Deschênes, Johanne de Villers, Manon Handfield, Claude Henri, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaétan Marcil, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : messieurs Pierre Baril, Normand Dufour, Hugues Ouellette et Jean-François Rabouin.

ABSENCES : monsieur Joel Santos et madame Sylvie Tremblay.

Assistent également à cette séance: mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Isabelle Lafrenière, coordonnatrice du Service des ressources financières, Nathalie Avon, directrice adjointe du Service des ressources humaines, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-146-03-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2010.
4. Affaires en cours :
   - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :

   Direction générale
   - 6.1. Service aux entreprises / décision.
   - 6.2. Nomination d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la GRICS.

   Service des ressources humaines
   - 6.3. Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées / adoption.

   Service des ressources matérielles
   - 6.4. *Politique relative à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* / adoption.
   - 6.5. Servitude de passage à la Ville de Beloeil pour l'aménagement d'un trottoir / école Saint-Mathieu.

6.6. Choix des projets à caractère physique pour l'année 2010-2011.

Service de l'organisation scolaire

6.7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2010-2011 à 2012-2013 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 – Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 / autorisation de consultation.

Secrétariat général

6.8. Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ.

6.9. Protecteur de l'élève / nomination.

7. Point d'information :

Secrétariat général

7.1. Dépôt des procès-verbaux des séances du Comité exécutif suivants :

— du 17 novembre 2009
— du 12 janvier 2010
— du 19 janvier 2010

(documents déposés dans le portail)

8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Rapport de la présidente
11. Parole aux membres du Conseil.
12. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

C-147-03-10 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2010, tel que rédigé, avec l'ajout de la mention que les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité : C-139-02-10, C-140-02-10, C141-02-10, C142-02-10 et C-144-02-10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Madame Normande Lemieux, directrice générale, fait un rapport suite à une intervention faite à la «Parole au public» lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 2 février 2010 concernant les activités pour des enfants avec «troubles envahissants du développement» à Sainte-Julie.

Elle explique que le Service des ressources éducatives a diffusé aux écoles ayant des classes avec des élèves avec «troubles envahissants du développement» le document déposé au Conseil des commissaires. Ces écoles sont informées et peuvent faire connaître, le cas échéant, aux parents ces activités qui sont offertes en fin de semaine et en soirée.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Suzanne Chartrand, présidente, explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

— Madame Monique Pauzé, à titre de porte-parole du Syndicat de l'enseignement de Champlain, déplore que le lieu de la séance du Conseil n'ait pas été modifié tel que les représentants syndicaux en avaient exprimé le souhait afin de les accueillir en grand nombre.

Madame Pauzé, accompagnée de monsieur Richard Bisson, représentant des enseignants et de madame France McDuff, représentante des employés de soutien, accompagnés et supportés dans leur présentation par un grand nombre d'employés syndiqués, principalement des enseignants, font part des positions syndicales portant principalement sur les congés partiels et le respect des conditions d'emploi.

Madame Chartrand souligne que les congés partiels sont un élément de l'entente locale laquelle a été dument négociée, agréée et signée. Elle souligne que cet élément des conditions d'emploi est appliqué par la Commission scolaire avec le souci de favoriser la stabilité du personnel, pour le mieux-être et la réussite des élèves; ce qui devrait être un objectif commun à tous. Elle souligne aussi le partenariat propre à la Commission scolaire des Patriotes, un modèle unique au Québec que nous souhaitons maintenir.

Quelques enseignants font part de leur situation particulière.

Madame Normande Lemieux apporte des explications. Elle souligne que des discussions et réflexions sont en cours, aux instances prévues à cette fin déterminées avec le syndicat, sur les diverses questions soulevées relativement aux congés.

— Un groupe de quatre parents du secteur de Verchères-Contrecoeur se présente pour faire part au Conseil des commissaires de leur projet de mettre sur pied une nouvelle école primaire «alternative» dans ce secteur. Madame Sylvie Bouchard se faisant leur porte-parole, explique les grandes lignes du projet. Ils déposent un document à l'attention de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Suzanne Chartrand remercie les parents et explique que la Commission scolaire prendra connaissance du document et étudiera la proposition.

— Madame Denise Dubé est présente avec ses enfants.

Elle demande quand le Protecteur de l'élève sera nommé.

Madame Chartrand explique que le point est à l'ordre du jour de la présente séance. Ainsi, le Conseil des commissaires procèdera à la nomination du protecteur de l'élève au cours de la soirée.

Madame Dubé demande s'il y aura un suivi à l'intervention qu'elle a faite en compagnie de madame Éthier à la «parole au public» lors de la dernière séance du Conseil des commissaires. Madame Chartrand explique que cela a été fait en début de séance ce soir au point 4.1 de l'ordre du jour.

Madame Dubé s'enquiert du suivi d'une demande qu'elle a faite concernant un de ses enfants.

Madame Chartrand explique que le dossier de son enfant est pris en charge par les services concernés de la Commission scolaire. Elle note que l'information pertinente a déjà été communiquée à madame Dubé.

Madame Dubé quitte.

6. <u>POINTS DE DÉCISION</u> :

Direction générale

6.1 Service aux entreprises / décision.

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, présente ce dossier.

Considérant le bilan positif et les évaluations prospectives de développement du Service aux entreprises;

Considérant le déploiement du pacte de l'emploi sur le territoire;

Considérant les liens directs qui existent entre le mandat du Service aux entreprises et les orientations 2 et 5 du Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les besoins actuels de la Commission scolaire en ce qui a trait à la formation de son personnel;

C-148-03-10 Il est proposé par madame Hélène Roberge :

D'intégrer de façon permanente le Service aux entreprises à la structure le la Commission scolaire des Patriotes;

D'autoriser l'ajout de personnel de soutien à la hauteur de 60 000 $ par année;

D'octroyer un montant maximal de 125 000 $ par année pour assurer son équilibre budgétaire.

D'établir la répartition des surplus éventuels comme suit :
- 80 % pour la Commission scolaire des Patriotes
- 20 % pour le Service aux entreprises.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Nomination d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la GRICS.

Madame Normande Lemieux présente ce point.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

C-149-03-10 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

Que monsieur Michel Gauthier, en sa qualité de directeur du Service des ressources informatiques, soit nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Patriotes à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, madame Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, soit nommée déléguée officielle substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources humaines

6.3 Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées / adoption.

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, présente ce dossier.

En conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, la commission scolaire est tenue d'élaborer un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, étant donné que ce groupe visé est sous-représenté dans nos différentes catégories d'emploi.

Considérant que la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* oblige les organismes assujettis à mettre en place un programme d'accès en emploi pour les groupes visés lorsque sous-représentés;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes fait partie des organismes visés par l'application de cette loi;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a adopté en 2006 un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les ethnies et les autochtones;

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Patriotes de favoriser l'accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées;

Considérant la consultation du dossier effectuée auprès du Comité du développement organisationnel, du Comité consultatif de gestion et des commissaires siégeant sur le Comité stratégique de la mission éducative et des ressources humaines tenue le 9 février 2010 et leur accord quant au projet de programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées;

Considérant les consultations effectuées auprès des deux associations de cadres et des trois syndicats de la Commission scolaire des Patriotes;

C-150-03-10 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle :

D'adopter le programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées de la Commission scolaire des Patriotes dont la synthèse est présentée dans le document joint à la présente résolution;

De mandater la directrice générale assistée de la directrice adjointe du Service des ressources humaines pour mettre en application ledit programme au moment où la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse confirmera sa conformité

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources matérielles

6.4 *Politique relative à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* / adoption.

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Monsieur Gaétan Marcil quitte l'assemblée.

Considérant la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1), et ces règlements (C-65.1, r.1; C-65.1, r.2; C-65.1, r.3);

Considérant le projet de *Politique relative à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*;

Considérant la recommandation de la Table de coordination de la direction générale;

Considérant la recommandation du Comité de soutien à la mission éducative;

Considérant la recommandation du Comité des priorités et du Comité consultatif de gestion;

C-151-03-10 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter la *Politique relative à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*, tel que déposée.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour :	17
Vote contre :	1
S'abstient :	0

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Monsieur Gaétan Marcil est absent au moment du vote et revient à l'assemblée pour le point 6.5.

6.5 Servitude de passage à la Ville de Beloeil pour l'aménagement d'un trottoir / école Saint-Mathieu

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant les travaux de réfection de la rue Brillon à Beloeil;

Considérant l'aménagement prévu de nouveaux espaces de stationnement le long de cette rue, sur la bande de terrain longeant le débarcadère pour les autobus;

Considérant que la construction d'un nouveau trottoir permettra une circulation piétonnière plus sécuritaire;

Considérant que la construction dudit trottoir nécessite un empiètement sur le terrain de la Commission scolaire;

Considérant le projet de l'organisme Nature-Action Québec pour la lutte aux îlots de chaleur, incluant la plantation de plusieurs arbres le long du débarcadère;

Considérant que le rejet de ce projet amplifierait le phénomène d'îlot de chaleur dans ce secteur;

C-152-03-10 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse :

D'accorder à la Ville de Beloeil une servitude de passage sur une bande de terrain d'environ 2 mètres de largeur le long de la rue Brillon, conditionnellement à un engagement de leur part d'aménager de nouvelles bandes gazonnées le long du débarcadère, advenant un rejet du projet de lutte aux îlots de chaleur présenté par l'organisme Nature-Action Québec,

De procéder aux démarches légales requises,

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer les documents requis pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Choix des projets à caractère physique pour l'année 2010-2011.

Monsieur Gabriel Roux présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant l'allocation de base pour les investissements;

Considérant l'analyse des besoins et les critères de sélection;
Considérant la recommandation de la Table de coordination de la direction générale et du Comité consultatif de gestion;

C-153-03-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'adopter la liste des projets à caractère physique pour l'année 2010-2011, telle que déposée,

De mandater le Comité de travail des ressources matérielles afin d'identifier les projets qui devraient être mis en suspens, dans l'éventualité d'un accord du MELS pour l'ouverture d'un nouveau programme au CFPP et de faire rapport au Conseil des commissaires sur les modalités proposées en vue d'amender la liste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.7 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2010-2011 à 2012-2013 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 – Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 / autorisation de consultation.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce point. Il fait part des modifications apportées au document.

Considérant la prescription de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi que la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement;

Considérant qu'une consultation est requise préalablement à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de la liste des écoles et des centres ainsi que des actes d'établissement;

C-154-03-10 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge :

Qu'un mandat soit donné au Service de l'organisation scolaire d'engager, auprès du Comité de parents et des diverses instances consultatives de la Commission scolaire, la consultation relative au *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2010-2011 à 2012-2013 et à la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011*, et ce, conformément aux documents déposés à l'annexe ACC-018-03-10.

Que ladite consultation se tienne du 10 mars au 23 avril 2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétariat général

6.8 Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ.

Madame Suzanne Chartrand présente ce point. Elle explique que la Commission scolaire des Patriotes a droit à neuf délégués officiels. Elle invite les membres du Conseil à faire part de leur intérêt.

C-155-03-10 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand de désigner les personnes suivantes à titre de déléguées de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an :

Délégués officiels :
1- Madame Suzanne Chartrand, présidente
2- Monsieur Paul St-Onge
3- Monsieur Sylvain Lacasse
4- Monsieur Alain Langlois
5- Madame Manon Handfield
6- Monsieur Claude Henri
7- Monsieur Gaëtan Labelle
8- Madame Lucie Legault
9- Madame Hélène Roberge

Délégués substituts :
1- Monsieur Marc-André Lehoux
2- Madame Johanne De Villers

De permettre la location d'un bloc de chambres d'hôtel pour les délégués à cette fin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Suzanne Chartrand invite les membres du Conseil à s'inscrire au Colloque de la FCSQ et aux ateliers qui y sont prévus.

Elle invite également les membres du Conseil à s'inscrire à la *Soirée reconnaissance 2010 du RCSM* qui se déroulera le 29 avril 2010.

6.9 Protecteur de l'élève / nomination.

Madame Suzanne Chartrand fait part de l'état de ce dossier.

C-156-03-10 **Huis clos**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 42.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-157-03-10 **Retour à l'assemblée publique**

Il est proposé par madame France Lacasse que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h 47.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui oblige les Commissions scolaires à offrir à leurs élèves et à leurs parents les services d'un Protecteur de l'élève;

Considérant que l'article 220.2 de la *LIP* prévoit que le Protecteur de l'élève est désigné sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique après consultation du Comité de parents;

Considérant les résolutions no C-144-05-09 et C-160-05-09 relatives à l'établissement du profil de compétences recherchées pour le poste de Protecteur de l'élève;

Considérant la consultation du Comité de parents;

Considérant le processus de sélection tenu à cette fin de concert avec les Commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et Marie-Victorin et la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

Considérant la recommandation unanime du Comité de gouvernance et d'éthique;
Considérant l'étude du dossier en séance de travail du Conseil des commissaires le 23 février 2009;

Considérant le processus de consultation en cours pour l'adoption du *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves et des parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève* conformément à l'article 220.2 *LIP*;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires d'avoir un Protecteur de l'élève en poste dès que possible;

C-158-03-10 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

De désigner madame Maude Rousseau à titre de Protecteur de l'élève pour un mandat de trois ans conformément aux termes du contrat de services à intervenir à cette fin;

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer ledit contrat de services et les documents requis au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Chartrand explique que Madame Rousseau entrera en fonction au lendemain de l'entrée en vigueur du règlement dont l'adoption est à l'ordre du jour du Conseil des commissaires le 6 avril 2010.

7. POINT D'INFORMATION

Secrétariat général

7.1 Dépôt des procès-verbaux des séances du Comité exécutif suivants :

- du 17 novembre 2009
- du 12 janvier 2010
- du 19 janvier 2010

(documents déposés dans le portail)

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil des commissaires le 6 avril 2010.

11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil échangent sur le déroulement de la soirée et sur la forte affluence de plus ou moins 250 personnes à la «Parole au public» en début de séance.

À ce sujet, monsieur Luc Lamoureux souligne sa préoccupation pour le respect des normes de santé - sécurité compte tenu des limitations du bâtiment actuel du siège social.

Madame Luce Deschênes Damian souligne l'évènement tenu à Carignan par la Fondation Jérôme et Jordan visant à amasser des fonds afin d'offrir aux enfants de Carignan, une multitude de projets novateurs qui leurs permettront d'explorer diverses sphères du monde de l'éducation.

Madame Johanne de Villers et monsieur Paul St-Onge font part de leur intérêt pour le projet d'école primaire «alternative» présenté par quatre parents à la «Parole au public» en début de séance ce soir.

Madame Isabel Godard s'enquiert de la diffusion du film «Les porteurs d'espoir». Madame Normande Lemieux, directrice générale, explique qu'une information sera diffusée sous peu à ce sujet.

Madame Manon Handfield demande des précisions sur la «règle du 20 km» en lien avec les règles du MELS relatives à l'ajout d'espace. Suite à la demande de madame Handfield, des explications sont apportées.

Monsieur Gaétan Marcil demande si la FCSQ répondra à l'article du Journal de Montréal publié dernièrement concernant la fonction de commissaire. Madame Chartrand avisera auprès de la FSCQ.

Madame Suzanne Chartrand rappelle la formation offerte par le RCSM le 20 mars prochain et invite mesdames et messieurs les commissaires qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire.

Elle invite les commissaires à remplir le questionnaire concernant le sondage destiné aux commissaires sur les publications de la FCSQ et à la retourner d'ici le 23 mars 2010.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-159-03-10 À 21 h 10, il est proposé par monsieur Claude Henri de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____ _____

présidente secrétaire général

AG/df